

## Contrôle du Black rot maladie fongique de la vigne par l'emploi d'acide acétique (vinaigre)

Marc CHOVELON (GRAB)

Le black rot est une maladie qui était quasiment inexistante dans nos régions méridionales jusqu'en 2014 où il a commencé à faire quelques dégâts ponctuels dans le vignoble du Ventoux. En 2015, il est apparu régulièrement dans une grande partie du vignoble Vauclusien et buco-rhodanien, le plus souvent avec une fréquence assez élevée et parfois avec des intensités importantes occasionnant des pertes de récolte allant jusqu'à 100%. Par exemple, entre le 29 juin et le 1er juillet, 54 parcelles ont été observées en Vaucluse et 78% d'entre elles présentaient des attaques sur grappe. Les vignobles en agriculture biologique ont été particulièrement touchés et des arrêts de la démarche sont annoncés pour revenir en agriculture conventionnelle, en particulier dans la zone Ventoux, et côtes du Rhône. Dans les Bouches du Rhône, la présence du Black Rot a été observée pour la première fois sur la quasi-totalité du département avec ponctuellement des dégâts conséquents localisés sur quelques parcelles.

Maintenant que l'inoculum est présent dans quasiment l'ensemble du vignoble des deux départements, si on suit en 2016 les recommandations de la note nationale en cours de rédaction, le nombre d'applications et l'IFT risque de nettement augmenter en particulier en AB : il y aura probablement (en fonction de la pluviométrie) 6 traitements supplémentaires (soit environ 2 fois plus qu'à l'heure actuelle) au soufre + cuivre représentant 150€/ha de produit + 240€/ha de coût d'application. Par ailleurs, ces substances actives ne sont que partiellement efficaces contre cette maladie et des pertes de récolte malgré tous ces traitements ne sont pas à exclure. En conventionnel, certaines spécialités sont plus efficaces mais peu nombreuses (des applications répétées risquent de générer des résistances du Black Rot mais aussi de l'Oïdium) et le plus souvent classées CMR. L'augmentation de l'IFT pourrait être de l'ordre de 2.

Par ailleurs l'impact de cette maladie sur la qualité de la vendange n'a été que très peu étudié et reste à faire sur les cépages de la région (Barrere et Dumartin, 1983).

## 1. Matériels et Méthodes

### 1.1 Culture et Dispositif

Cultures en AB	Sites d'expérimentation	Variété/Cépage
Vigne	Viticulteur (MAZAN, Vaucluse), parcelle d'essai de 397 m <sup>2</sup>	Grenache noir

Tableau 1 : Culture et dispositif utilisé

Cette parcelle a été choisie par sa sensibilité au Black rot observé en 2015 et 2016

## 1.2 Protocole

### 1.2.1 Rappel des objectifs

Suite aux premiers résultats de sélectivité avec le vinaigre, obtenu par la Chambre d'Agriculture de Gard (2016), un essai d'efficacité est mis en place sur une parcelle sensible d'un vigneron bio à Mazan

### 1.2.2 Dispositif expérimental

Essai	Dispositif	Répétitions	Parcelle élémentaire		Témoin non traité (TNT)	Contamination
<b>Vigne</b>	Bloc de Fisher	4	33,12 m <sup>2</sup>	12 ceps	inclus	Naturelle

Tableau 2 : Dispositif expérimentaux de l'essai vigne

### 1.2.3 Modalités testées

#### a) Essai sur vigne

Modalités	Composition	Dose	Mouillage appliqué	Fréquence d'application
<b>TNT</b>	/	/	/	/
<b>Acide acétique à 1% 1 application</b>	Vinaigre titrant 12% acide acétique	83,3 cl de vinaigre pour 10l d'eau	600 L/ha	1 application
<b>Acide acétique à 1% 2 applications</b>	Vinaigre titrant 12% acide acétique	83,3 cl de vinaigre pour 10l d'eau	600 L/ha	2 applications à 9 jours d'intervalle

Tableau 3 : Modalités étudiées sur vigne

## 1.2.4 Traitements

Culture	Vigne
<b>Bioagresseur étudié</b>	Black rot
<b>Début des traitements</b>	Avant les premiers symptômes de Black rot (prévus)
<b>Nombre de traitements réalisés</b>	1 à 2 applications
<b>Fréquence des traitements</b>	9 jours
<b>Heure de traitement</b>	10-12 h
<b>Mouillage appliqué</b>	900 l/ha
<b>Densité culturale</b>	3623 cep/ha
<b>Matériel utilisé</b>	Pulvérisateur à dos à pression de liquide

Tableau 4 : Caractéristiques des traitements réalisés

Les traitements sont réalisés avec un équipement de protection intégrale pour les différents essais: une combinaison intégrale, un masque, des lunettes et des gants.

Les applications ont été effectuées le 16 mai 2019 et le 25 mai 2019

### 1.2.5 Observations au cours des essais

Les observations portent sur le comptage du nombre de tâches symptomatiques présentes sur 100 feuilles pour chaque parcelle élémentaire. Si des tâches sont observées, alors un contrôle est effectué sur 50 grappes pour chaque parcelle élémentaire.

Les observations se sont déroulées le 1 juin, 7 juin et 21 juin

## 2. Résultats et Discussion

Lors de trois séquences d'observations, aucun symptôme n'est apparu, que ce soit sur feuilles ou sur grappe. Au vue de ces observations, la surveillance a été suspendue.

La dose d'acide acétique employé (1%) n'a pas engendré de symptômes de brûlures sur les feuilles et sur grappe